SICAV AXIS TRESORERIE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2017

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31-03-2017

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV AXIS TRESORERIE et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2017 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Nous formulons l'observation suivante :

- Au 31 mars 2017, l'actif de SICAV AXIS TRESORERIE a été employé en des liquidités à hauteur de 21,9% se situant en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des Sociétés d'Investissement à Capital Variable.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31 mars 2017, tels qu'annexés au présent avis.

Tunis, le 27 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes :

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE AU 31-03-17 (Exprimé en dinar)

31/03/2017	31/03/2016	31/12/2016

	ACTIF				
AC1-	Portefeuille-titres	3.1	23 687 894	23 204 914	20 123 709
	Actions et valeurs assimilées Obligations et valeurs assimilées		1 423 347 22 264 547	1 490 204 21 714 710	1 508 940 18 614 769
AC2-	Placements monétaires et disponibilités		19 167 712	8 625 008	13 721 348
	Placements monétaires Disponibilités	3.3	15 905 907 3 261 805	8 085 498 539 510	12 544 131 1 177 217
AC4-	Autres actifs	3.5	25 728	4 425	143
	TOTAL ACTIF		42 881 334	31 834 347	33 845 200
	PASSIF				
PA1- PA2-	Opérateurs créditeurs Autres créditeurs divers	3.6 3.7	34 583 60 135	25 924 33 717	
	TOTAL PASSIF		94 718	59 641	59 954
	ACTIF NET				
CP1-	Capital	3.8	40 874 592	30 314 557	32 534 455
CP2-	Sommes distribuables a - Sommes distribuables des exercices antérieurs b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 912 024 1 570 378 341 646		1 250 791 79 1 250 712
	ACTIF NET		42 786 616	31 774 707	33 785 246
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		42 881 334	31 834 347	33 845 200

ETAT DE RESULTAT

Période du 01-01-2017 au 31-03-2017 (Exprimé en dinar)

		Période	Période	Exercice
		du 01-01-2017	du 01-01-2016	clos le
		au 31-03-2017	au 31-03-2016	31/12/2016
Revenus du portefeuille-titres	3.2	260 245	272 197	1 097 079
Dividendes		_	_	32 894
Revenus des obligations et valeurs assimilées		260 245	272 197	1 064 185
		200 2 10	_,	
Revenus des placements monétaires	3.4	193 128	102 877	405 595
Revenus des placements monetaires	3.4	193 120	102 077	700 000
TOTAL DES DEVENUS DES DI ACEMENTS		452 272	275 074	1 502 674
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		453 373	375 074	1 302 674
		(00.004)	(70.507)	(007.004)
Charges de gestion des placements	3.9	(90 631)	(72 537)	(287 384)
REVENU NET DES PLACEMENTS		362 742	302 537	1 215 290
Autres charges	3.10	(40 105)	(14 400)	(63 954)
RESULTAT D'EXPLOITATION		322 637	288 137	1 151 336
Régularisation du résultat d'exploitation		19 009	(1 337)	99 376
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		341 646	286 800	1 250 712
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(19 009)	1 337	(99 376)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		18 568	16 402	(119 985)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		8 556	(4 800)	98 203
·			,	
Frais de négociation de titres		(1 152)	(534)	(2 532)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		348 609	299 205	1 127 022

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET Période du 01-01-2017 au 31-03-2017 (Exprimé en dinar)

		Période du 01-01-2016 au 31-03-2016	Période clos le 31/12/2016
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	348 609	299 205	1 127 022
Résultat d'exploitation Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres Frais de négociation de titres	322 637 18 568 8 556 (1 152)	288 137 16 402 (4 800) (534)	1 151 336 (119 985) 98 203 (2 532)
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	-	-	(920 597)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	8 652 761	182 685	2 286 004
a / Souscriptions	18 356 611	12 278 180	70 158 310
Capital Régularisation des sommes non distribuables Régularisation des sommes distribuables	17 615 727 3 864 737 020	11 758 163 5 725 514 292	67 967 501 -21 137 2 211 946
b / Rachats	(9 703 850)	(12 095 495)	(67 872 306)
Capital (Rachat) Régularisation des sommes non distribuables Régularisation des sommes distribuables	(9 302 909) (2 517) (398 424)	(11 581 072) (5 651) (508 772)	(65 520 392) 6 473 (2 358 387)
VARIATION DE L'ACTIF NET	9 001 370	481 890	2 492 429
ACTIF NET			
en début de la période en fin de la période	33 785 246 42 786 616	31 292 817 31 774 707	31 292 817 33 785 246
NOMBRE D'ACTIONS			
en début de la période en fin de la période	314 898 395 357	291 241 292 953	291 241 314 898
VALEUR LIQUIDATIVE	108,222	108,463	107,289
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,53%	3,80%	3,57%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-17

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-17 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2017, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées de la société.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 mars 2017, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires constitués de billets de trésorerie et des autres placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de la période.

2.3- traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable, La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période, le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31-03-2017 de titres OPCVM, d'obligations et de Bons du Trésor Assimilables. Le solde de ce poste s'élève à 23 687 894 dinars et se répartit ainsi :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-17	% de l'actif
TITRES OPCVM	52 556	1 382 581	1 423 347	3,32%(*)
FCP AXIS AAA	1 100	112 844	114 813	0,27%
FCP HELION MONEO	1 000	101 374	104 856	0,24%
FCP SALAMETT CAP	45 600	652 399	674 652	1,57%
MCP SAFE FUND	1 827	193 136	197 457	0,46%
SANADETT SICAV	3 029	322 828	331 569	0,77%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	203 160	21 566 997	22 264 547	51,94%
Emprunts d'Etat	9 300	8 992 515	9 263 168	21,61%
BTA 5.6 AOUT 2022	1 600	1 549 760	1 621 406	3,78%
BTA_5.5_03/2019	1 000	1 021 000	1 007 589	2,35%
BTA 6% AVRIL 2024	550	532 405	562 397	1,31%
BTA 6.9% MAI 2022 (15 ANS)	150	154 515	160 611	0,37%
BTA 6% OCTOBRE 2023	1 000	937 200	960 977	2,24%
BTA 6.3% OCT 2026	3 850	3 715 635	3 814 210	8,90%
BTA 6.7% AVRIL 2028	1 000	932 000	984 671	2,30%
BTA 5.3% JANVIER 2018	150	150 000	151 307	0,35%
Emprunt National	60	3 245	3 420	0,01%
EMP NAT 2014/A	28	189	202	0,00%
EMP NAT 2014/C_10A_6.35%	32	3 056	3 218	0,01%
Emprunts de sociétés	193 800	12 571 237	12 997 959	30,32%
AB 2011-1_10A_26092011	10 000	500 000	512 502	1,20%
AB SUB2016-1_7A_7.5%_21/11	10 000	1 000 000	1 021 534	2,38%
AB_20A_21/05	3 000	180 000	188 699	0,44%
AB09/B_15A_30/09	5 000	266 550	272 007	0,63%
AB2010_15A_31/08	10 000	599 620	613 914	1,43%
AMEN BANK 2014-5A-7.35%	4 000	240 000	241 276	0,56%
ATB_10A_25/05	2 000	20 000	20 682	0,05%
ATB09/A2_10A_20/05	10 000	375 000	387 997	0,91%
ATL2013-1_7A_6.8%_22042013	1 000	80 000	84 102	0,20%
ATL2014-2_7A_7.35%_19/05	3 000	300 000	315 320	0,74%
ATL2016-1_5A_7.5%_270616	5 000	500 000	522 849	1,22%
ATTIJ LEASING 2014-1_7.35%_7AN	4 000	400 000	419 332	0,98%
ATTIJARI LEASE 2015-1_7.6%_5A	20 000	1 600 000	1 691 683	3,95%
BH09/B_15A_31/12	5 000	307 500	310 751	0,72%
BHSUB2016-1_7.4%_5A	5 000	500 000	526 762	1,23%
BTE2009_10A_15/09	5 000	150 000	153 418	0,36%
BTK2012-1_7A_15/11	3 000	128 387	130 826	0,319
BTK2014-1_7.35%_5A	3 000	180 000	183 103	0,43%
CIL 2016/2_5A_7.5%_15/02	1 000	100 000	100 740	0,24%
CIL2014/1_5A_15/07	4 000	240 000	249 847	0,58%
GIL2014/1_3A_13/01	7 000			
HL 2015-01 7A-7.85%	4 000	400 000	423 124	0,99%

TOTAL	255 716	22 949 578	23 687 894	55,26%
UNIFACTOR2013_7%_5A_14102013	2 000	80 000	82 074	0,19%
UIBSUB2016_7.5%_7A_060117	2 500	250 000	253 493	0,59%
UIB2011-1_20A_26082011	5 600	417 900	430 559	1,00%
UIB09/1_20A_17/07C	2 700	175 500	181 306	0,42%
UIB09/1_20A_17/07	3 000	195 000	201 451	0,47%
UIB09/1_15A_17/07	38 000	2 025 780	2 088 785	4,87%
TL2014-2_5_7.55%	2 000	120 000	122 125	0,28%
TL2013-2_5A_7.35%	2 000	80 000	80 709	0,19%
STB08/2_16A_18/02	10 000	500 000	502 992	1,17%
SERV2012_5A_6.9%_22032013	2 000	40 000	40 060	0,09%
M.LEASING 2012_7A_6.5%	2 000	120 000	120 718	0,28%

(*) 3,33% par rapport à l'actif net

3.2- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

	Période	Période	Exercice
Désignation	du 01-01-2017	du 01-01-2016	clos le
	au 31-03-2017	au 31-03-2016	31/12/2016
Revenus des titres OPCVM	-	-	32 894
Revenus des BTA	234 068	70 696	348 147
Revenus des BTZ	-	55 715	132 401
Revenus des obligations de sociétés	26 177	145 786	583 637
Total	260 245	272 197	1 097 079

3.3- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2017 à 15 905 907 dinars et correspond à des placements en billets de trésorerie, certificats de dépôts, prises en pensions et dépôts à terme ayant les caractéristiques suivantes :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2017	% actif
Billets de Trésorerie	1 460 332	1 488 356	3,47%
UADH_1000_7.7%_180J_280517	970 342	990 608	2,31%
UADH_500_7.7%_120J_280417	489 990	497 748	1,16%
Certificats de dépôt	8 199 725	8 288 867	19,34%
CD_AB_500_250J_4.73%_030917	487 279	492 113	1,15%
CD_ATB_3000_320J_6.76%_201217	2 863 961	2 888 193	6,74%
CD_BTE_500_180J_7.1%_070817	486 287	490 248	1,14%
CD_BTE_500_310J_7.1%_15122017	476 953	480 819	1,12%
CD_BTE_500_90J_7.1%_090517	493 024	497 055	1,16%
CD_TL_2000_320J_7%_261217	1 906 276	1 921 213	4,48%
CD UFACT_500_190J_6.9%_13092017	485 945	487 794	1,14%
CD_BTE_1000_380J_6.8%_20092017	1 000 000	1 031 431	2,41%
Prise en pension	1 500 400	1 571 575	3,67%
PL BTE_1500_5.75%_334J_080517	1 500 400	1 571 575	3,67%
Dépôt à terme	4 512 665	4 557 109	10,63%
AB_5000_4.73%_310817	4 512 665	4 557 109	10,63%
TOTAL	15 673 122	15 905 907	37,09%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

	Période	Période	Exercice
Désignation	du 01-01-2017	du 01-01-2016	clos le
	au 31-03-2017	au 31-03-2016	31/12/2016
Revenus des billets de trésorerie	34 256	12 739	92 729
Revenus des certificats de dépôt	78 700	34 810	102 379
Revenus des dépôts à terme	51 503	8 956	29 451
Revenus compte courant rémunéré	-	11 670	43 779
Revenus des prises en pension	28 669	34 702	137 257
Total	193 128	102 877	405 595

3.5- Note sur les autres actifs

Les autres actifs affichent un solde de 25 728 DT au 31-03-2017 contre 143 DT au 31-12-2016 et ils se détaillent comme suit :

Dánimation.	Valeur au	Valeur au	Valeur au
Désignation	31/03/2017	31/03/2016	31/12/2016
Suspens état de rapprochement bancaire	6 706	6 706	6706
Provisions sur suspens ERB	(6 706)	(6 706)	(6 706)
Autres débiteurs	25 728	4 425	143
TOTAL	25 728	4 425	143

3.6- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes due par SICAV Axis Trésorerie au gestionnaire Axis Capital Gestion et au dépositaire. Elles s'élèvent à 34 583 DT au 31-03-2017 contre 30 150 DT au 31-12-2016.

Désignation	Valeur au	Valeur au	Valeur au
	31/03/2017	31/03/2016	31/12/2016
Gestionnaire	33 095	24 436	24 217
Dépositaire	1 488	1 488	5 933
TOTAL	34 583	25 924	30 150

3.7 - Note sur les autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent à 60 135 DT au 31-03-2017 contre 29 804 DT au 31-12-2016 :

Désignation	Valeur au 31/03/2017	Valeur au 31/03/2016	Valeur au 31/12/2016
Commissaire aux comptes	14 315	7 166	9 095
Etat retenue à la source	5 802	5 802	5 802
CMF	4 565	3 603	3 579
Jetons de présence	5 796	5 805	4 257
Publications	3 129	5 844	1 599
Retenue à la source sur BTA	4 991	4 991	4 991
TCL	462	486	461
Autres créditeurs divers	20	20	20
Contribution conjoncturelle exceptionnelle (*)	21 055	=	-
TOTAL	60 135	33 717	29 804

(*)L'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, a institué au profit du budget de l'Etat et au titre de l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celles qui en sont exonérées.

Il s'ensuit que malgré son exonération de l'impôt sur les sociétés, la SICAV AXIS TRESORERIE se trouve dans le champ d'application des dispositions de l'article 48 précité.

En application de la prise de position de la Direction Générale des Etudes et de la Législation Fiscale (DGELF) n° 230 du 4 janvier 2017, et malgré le fait qu'elle soit assise sur le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2016 (au taux de 7,5%), la charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 86 350 DT, a été rattachée, par abonnement quotidien, à l'exercice 2017 et devrait être payée au Trésor public à la fin de cet exercice.

3.8- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 9 001 370 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part Capital	8 340 137
Variation de la part Revenu	661 233
Variation de l'Actif Net	9 001 370

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2017 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2017

Montant:	32 534 455
Nombre de titres :	314 898
Nombre d'actionnaires :	611

Souscriptions réalisées

Montant:	17 615 727
Nombre de titres émis :	170 501
Nombre d'actionnaires nouveaux :	23

Rachats effectués

Montant :	9 302 909
Nombre de titres rachetés :	90 042
Nombre d'actionnaires sortants :	52

Capital au 31-03-2017

Montant :	40 847 273	(*)
Nombre de titres :	395 357	
Nombre d'actionnaires :	582	

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de période. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période du 01/01/2017 au 31/03/2017.

Ainsi, la valeur du capital en fin de période peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base part de capital en début de période	40 847 273
Variation des + ou- values potentielles sur titres	18 568
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	8 556
Régularisation des SND	1 347
Frais de négociation de titres	(1 152)
Capital au 31/03/2017	40 874 592

3.9- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire. Le total de ces charges au titre du premier trimestre 2017 s'élève à 90 631 dinars et se détaille comme suit :

	Période	Période	Exercice
Désignation	du 01-01-2017	du 01-01-2016	clos le
	au 31-03-2017	au 31-03-2016	31/12/2016
Rémunération du gestionnaire	89 176	71 067	281 467
Rémunération du dépositaire	1 455	1 470	5 917
Total	90 631	72 537	287 384

- La convention de gestion établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et AXIS CAPITAL GESTION prévoit que la commission de gestion soit calculée en application d'un taux de 0,9% TTC. Cette commission est versée mensuellement par la SICAV. Le gestionnaire AXIS CAPITAL GESTION se réserve le droit de prélever une commission de gestion à un taux inférieur au taux prévu au niveau de la convention. Le montant total de la commission de gestion est conforme à la convention de gestion et s'élève à 89 176 DT TTC au titre du premier trimestre de l'exercice 2017.
- La convention de dépôt établie entre SICAV AXIS TRESORERIE et l'ARAB TUNISIAN BANK prévoit une commission de dépôt fixée à 5 900 DT TTC par an. Cette commission est versée annuellement par la SICAV.

3.10- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net. Les frais de publicité, les frais bancaires, la rémunération du commissaire aux comptes, les frais de jetons de présence et la TCL sont également présentés sous cette rubrique ainsi que la contribution conjoncturelle exceptionnelle.

	Période	Période	Exercice
Désignation	du 01-01-2017	du 01-01-2016	clos le
	au 31-03-2017	au 31-03-2016	31/12/2016
Rémunération du CAC	5 220	2 586	16 187
Redevance CMF	9 908	7 896	31 275
TCL	824	805	3 270
Frais de publicité	1 531	1 547	6 222
Charges diverses	1 567	1 566	7 000
Contribution conjoncturelle exceptionnelle	21 055	-	-
Total	40 105	14 400	63 954